

Le suaire à Cadouin avant son transfert à Toulouse (1117-1392)

Alors qu'il était encore en Orient où il participait à la première croisade l'évêque du Puy vint à mourir. Avant de rendre l'âme il confia à un prêtre le suaire qui était en sa possession. Au cours de la traversée qui le ramenait en France ce prêtre vint à mourir à son tour. Un autre prêtre, originaire du Périgord, recueillit le précieux dépôt. Arrivé dans son pays natal, non loin de Cadouin, le prêtre déposa le suaire dans l'église de son village. Quelque temps après cette église fut détruite par un incendie mais le suaire et son écrin furent préservés. Le prêtre étant absent à ce moment ce sont des moines récemment établis à Cadouin qui recueillirent le suaire dans leur couvent. Cela se passait vers 1117.

À son retour le prêtre trouva l'église en cendres et décida de se joindre aux moines de Cadouin qui lui laissèrent la garde du suaire jusqu'à sa mort survenue avant 1135.

Voilà donc l'histoire du suaire telle qu'elle était indiquée dans le texte d'une pancarte aujourd'hui disparue qui fut apposée dans l'église et était datée de 1135.

Tout cela est assez vraisemblable. On sait en effet, par d'autres sources, que l'évêque du Puy était Adhémar de Monteil. Le pape Urbain II en avait fait son légat. Le 1^{er} août 1098, atteint par la peste, l'évêque mourut à Antioche.

En Périgord un prédicateur itinérant, Géraud, né à Salles vers 1050/55 et devenu diacre à Saint-Avit-Senieur, avait regroupé autour de lui quelques disciples à la recherche de Dieu. Peut-être dès 1112 mais certainement avant juillet 1115, il les avait installés près du ruisseau le Bélingou qui prenait sa source dans la forêt de la Bessède. Ce lieu s'appelait Cadouin.

Le 11 juillet 1115, le jour de la saint Benoît d'été, Robert d'Arbrissel donna à Géraud « vénérable maître, son compagnon et ami très cher » quelques terres dans la Bessède qu'il tenait lui-même du chapitre de Périgueux. Ainsi peu à peu, avec les dons de seigneurs des environs, le monastère se constitua. Vers 1117-1118 on commença à construire l'église. C'était l'époque précisément où Cadouin accueillit le suaire.

Géraud, lui, continue ses prédications entre Loire et Gironde et fonde de nouveaux monastères. Peut-être souhaite-t-il consolider ces jeunes fondations en les faisant adhérer à l'Ordre de Cîteaux sous la Règle de saint Benoît. C'est ce qui va se passer pour Cadouin avec certainement l'appui et les encouragements de Guillaume d'Auberoche l'évêque de Périgueux. Le 28 octobre 1119 Cadouin devient la onzième abbaye cistercienne et la deuxième dans la filiation de Pontigny dont un moine, Henri, devient le premier abbé de Cadouin.

Peu après Géraud participe à la fondation de l'abbaye de l'Absie le 6 avril 1120. Malade, il est ramené dans celle des Châtelliers qu'il avait fondé, près de St-Maixent, en Poitou et il y meurt « plein de jours » le 20 avril 1120.

En 1124 sans doute Henri, le 1^{er} abbé de Cadouin, meurt à son tour. Hélié est élu pour le remplacer mais jusqu'en 1201 Cadouin va rester éloigné de l'Ordre cistercien. Même la consécration de l'église le 3 octobre 1154 ne ramènera pas l'union.

Il n'y a aucune contradiction entre ces faits et le texte de la pancarte, aucune confirmation non plus et le cartulaire de Cadouin, du moins ce qu'on en connaît, ne mentionne pas le suaire. On a noté que la date de 1135 indiquée par la pancarte était écrite en chiffres arabes qui ne furent utilisés qu'au XIII^e siècle même si Sylvestre II en avait introduit l'usage dès le XI^e siècle. Cela conduit à penser que la date a été ajoutée bien après la rédaction du texte.

Un siècle environ après la date présumée de la pancarte, une nouvelle histoire du suaire est publiée. Elle est due à un moine de l'abbaye cistercienne de Trois-Fontaines en Champagne nommé Albéric. Celui-ci écrit une chronique entre 1232 et 1241. Il n'est jamais venu à Cadouin, il écrit d'après le récit de Raoul de Clairvaux qui est sans doute celui qui fut abbé de Clairvaux de 1224 à 1232 et donc père-immédiat de Trois-Fontaines dont il était peut-être profès.

Nous devons à Albéric des précisions et des compléments qui ne sont pas dans le texte de la pancarte. Ainsi il confirme que l'évêque du Puy est bien Adhémar de Monteil. Il indique que le suaire enfermé dans un vase de plomb fut trouvé, à *Antioche* avec la lance qui perça le flanc de Jésus. Sur le point de mourir l'évêque confia la relique à un de ses vice-chapelains avec une lettre. Le tout était destiné aux chanoines du Puy mais ceux-ci refusèrent de recevoir le chapelain et son précieux dépôt. Le prêtre, Albéric n'en mentionne qu'un, regagna alors le Périgord, son pays natal et déposa le vase et le suaire dans l'église de son village. Une autre tradition veut que ce village soit Brunet, entre Cussac et Cadouin. Albéric précise donc que le suaire fut trouvé avec la lance. La découverte de celle-ci a été contée par un chanoine du Puy, Raymond d'Aguilers, compagnon dévoué d'Adhémar de Monteil. À aucun moment dans son récit il ne parle du suaire ni à l'occasion de la découverte de la lance ni quand il expose les circonstances de la mort de l'évêque du Puy.

Les historiens d'Antioche ou de Byzance sont, comme ceux du Puy, muets sur ce suaire arrivé à Cadouin.

Il faut d'ailleurs remarquer qu'entre le départ d'Antioche à l'extrême fin du XI^e siècle et l'arrivée au monastère de Cadouin, il s'écoule une vingtaine d'années. Le récit d'Albéric était fantaisiste lorsqu'il contait les événements survenus en Asie mineure. Il l'est aussi pour ce qui se passe en France au XII^e siècle. Tout cela n'est sans doute qu'une légende. C'est qu'en effet aucun texte antérieur à 1214 ne mentionne le suaire. Il n'y a dans le cartulaire de Cadouin, ou du moins dans ce qu'on en connaît actuellement, aucune donation en l'honneur du suaire. Dans les chartes les plus importantes, celles d'Innocent I^{er} en 1143, de Richard Cœur de Lion en 1188, d'Innocent III en 1199 on ne lit aucune mention du suaire. Il en est de même dans l'acte de consécration de l'église en octobre 1154 et dans l'accord intervenu en 1201 entre Pontigny et Cadouin.

Il faut attendre 1214 pour trouver un texte écrit mentionnant le suaire : il s'agit d'une donation consentie par Simon de Montfort qui offre la dîme d'une pêcherie à Castelnaud et une rente de 25 livres sur cette pêcherie. Vingt-cinq ans plus tard, en 1239, le chapitre général de l'Ordre de Cîteaux, à la demande d'Amaury de Montfort, ordonne que soit célébré à Cadouin et dans ses abbayes-filles un anniversaire annuel « pour l'âme de bonne mémoire » de Simon de Montfort. En outre le vase d'or donné à Cadouin par Amaury pour contenir le suaire ne pourra servir à autre chose ni être aliéné ou mis en gage.

Pour la période qui nous occupe c'est la seule décision du chapitre général qui concerne le suaire. Toutefois, dès 1201, l'abbé de Cadouin avait été désigné pour participer à la fixation de la collecte pour la Terre Sainte. Peut-être le fait de détenir le suaire lui valait-il d'être réputé compétent pour ce qui concernait les Lieux Saints. Mais ce n'est peut-être qu'une coïncidence.

S'il n'est pas question du suaire dans les textes antérieurs à 1214 il n'est pas davantage fait mention de cette confrérie dont Albéric date la création de 1140 (on indiquera ailleurs 1160).

Évidemment il ne faut pas considérer la date de 1214 comme la date exacte où le suaire a été déposé à Cadouin. Le texte lui-même s'y opposerait puisqu'on peut y lire que le donateur veut « que, dans l'église des frères où le précieux suaire est conservé avec honneur, brille une lumière qui ne s'éteigne jamais : un cierge brûlera jour et nuit en sa présence et deux les jours d'ostension ». En 1214 le suaire est donc déjà à Cadouin et la tradition des ostensions déjà établie.

Depuis combien de temps ? Nous n'en savons rien et nous ne le saurons sans doute jamais. La question qui est posée est double. Quand le tissu venu de l'Orient est-il arrivé à Cadouin et pourquoi à Cadouin ? Dans l'état actuel de nos connaissances on ne peut fixer que des limites : 1115 la fondation de Cadouin et 1214 la donation de Simon de Montfort.

Accessoirement on pourrait se demander pourquoi les moines de Cadouin ont cru et fait croire que ce tissu était le suaire du Christ.

Ceux qui ont étudié l'histoire religieuse du Moyen-Âge savent bien que les moines et les clercs se sont livrés d'après batailles pour la possession des reliques : que l'on songe au corps de saint Philibert transporté de Noirmoutier, à Grand-Lieu, à Cunaud et à Tourmus ; à celui de saint Benoît pris au Mont-Cassin pour être rapporté à Fleury-sur-Loire où il est encore. Ces mêmes moines, en copiant des chartes anciennes, n'hésitaient guère à ajouter quelques lignes pour magnifier leur saint fondateur ou pour obtenir quelque privilège supplémentaire. C'est ainsi qu'Adhémar de Chabannes, ou ceux qui ont copié sa chronique, ont proposé trois périodes différentes pour la naissance de saint Cybard entre les règnes de Mérovée, Childéric et Clovis et lui ont inventé un grand-père nommé Felicissimus ! C'est ainsi encore que l'auteur de la Vie de Géraud de Salles lui fait rencontrer saint Bernard à Cadouin en 1145 alors qu'il était mort, nous le savons, en 1120 et que saint Bernard n'est jamais venu à Cadouin. Le grand abbé de Clairvaux jouissait d'un tel prestige qu'il était utile d'établir un lien de ce genre.

Nous savons qu'entre la mort de l'abbé Hélié venu en 1119 de Pontigny, mort survenue vers 1124, et l'accord de 1201 Cadouin a connu des heures difficiles : crise d'autorité avec les abbayes-filles,

interventions épiscopales et certainement manque de ressources pour construire l'église et le monastère. Dès lors l'arrivée d'une relique prestigieuse était un secours inespéré. Peut-on être sûr qu'un moine n'en a pas ajouté un peu pour affirmer l'authenticité du tissu auprès des ouvriers qui construisaient l'église et auprès des modestes fidèles qui entouraient les moines. Un jour peut-être l'humble et fervente prière d'un pèlerin a obtenu une guérison comme à Lourdes aujourd'hui devant la statue de la Vierge. L'aventure était lancée !

Le pape de Rome ou ce Clément V à Avignon qui avait été à la fin du XIII^e siècle, archevêque de Bordeaux et suzerain de la Bessède. La papauté avait d'autre soucis sans doute ? L'Ordre de Cîteaux était lui aussi divisé : les monastères français reconnaissaient le pape d'Avignon, presque tous les autres étaient fidèles à Rome, le chapitre général était déserté et les filiations perturbées. Lorsque Philippe VI, le premier roi Valois, accéda au trône, en 1326, il dut très vite affronter les Anglais dans de cruelles batailles comme à Crécy où il est battu. Son fils Jean II le Bon, lui aussi sera vaincu à Poitiers. Les seize années du règne de Charles V qui autorisa par ordonnance le culte du suaire, verront Du Guesclin contenir la pression des Anglais mais la folie de Charles VI et le retour de l'ennemi inciteront l'abbé de Cadouin à mettre le suaire en sécurité à Toulouse. La paix revenue après les guerres de religion, les ostensions du suaire reprendront à Cadouin. L'aventure continue !

Qui donc allait l'arrêter ? Mgr de Lingendes en 1643 alors qu'il venait d'accéder au siège de Sarlat ? En visite à Cadouin il atteste avoir vu les bulles des papes et les lettres des rois qui, depuis 1118, certifiaient la présence du suaire. Il a vu aussi la pancarte de 1135 et même des lettres de Boniface VII et de Grégoire IV. Hélas le premier est mort 130 ans avant la fondation de Cadouin et le second plus de 270 ans. Pourtant Mgr de Lingendes était un prédicateur éminent, familier de Richelieu, il avait à l'époque 48 ans et ne tarda pas, en 1650 à devenir l'évêque de Mâcon.

Tallemant des Réaux se moque bien un peu qui dit que l'Astrée d'Honoré d'Urfé était, avec la Bible, son livre préféré. C'est, en fait, qu'Honoré d'Urfé était un ami intime d'un autre Jean de Lingendes (1580-1616) oncle de l'évêque. Mais Furetière le met parmi les meilleurs orateurs sacrés avec d'ailleurs Mgr Guillaume Boux qui fut évêque de Périgueux. Il n'empêche que Mgr de Lingendes connut quelques déboires en fréquentant les « conférences » rue des Vieux-Augustins de Charlotte des Ursins, la vicomtesse d'Auchy (1570-3.1.1646). Imprudence déjà ou naïveté ?

Mgr de Lingendes ne fit donc que renforcer le prestige de Cadouin et de son suaire. D'autant plus qu'une moine de Cadouin, Marciani Diminici publia en 1644 à Paris une « Histoire du saint suaire et du sacré bandeau de Jésus-Christ, notre Rédempteur, transportés de l'Orient dans l'abbaye de Cadouin ». Ce livre est dédié à Anne d'Autriche et il utilise les mêmes documents que ceux qui ont été examinés par Mgr de Lingendes et sont mentionnés dans le procès-verbal de sa visite.

Deux ans plus tard par lettre du 23 juin 1646 dom Claude Vaussin abbé général de l'Ordre de Cîteaux prononçait l'Association à l'Ordre « des personnes qui sont de la Confrérie érigée en l'honneur de Jésus-Christ et de son saint suaire ». Cette lettre confirmait donc l'existence de la Confrérie que l'on disait avoir été fondée « environ l'an 1160 ».

À l'époque qui va de 1117 à 1392 on ne connaît aucun texte certain créant cette confrérie et promulguant ses règles. Rien ne permet d'affirmer avec certitude qu'elle a existé. C'est Paul III vers 1536 qui crée ou relance la Confrérie. C'est une époque très importante pour la vie religieuse en France. La rupture entre Luther et Rome est intervenue en 1520. Trois ans plus tard s'est constitué le groupe de Meaux autour de Guillaume Briçonnet et de Lefèvre d'Étaples. En décembre 1545 va s'ouvrir le Concile de Trente et dans les mois qui suivent surviendra la mort de Luther, celle de François I^{er} et celle de Marguerite de Navarre. Après la mort d'Henri II ce sera la conjuration d'Amboise et le début des guerres de Religion qui s'avèreront dramatiques pour Cadouin. Pour protéger le suaire on le transférera à Monferrand pendant quelques années.

Ce n'est qu'après les abbés confidentiaires nommés au début du XVII^e siècle que Cadouin retrouvera son prestige sous deux grands abbés réguliers : Louis d'Arrodes et Pierre Mary, et que la confrérie reprendra vie comme l'a montré Louis Grillon lors du premier colloque de Cadouin en 1994.

Après l'intervention de Mgr Lingendes il faudra près de trois siècles pour que soit révélée la vraie nature du suaire de Cadouin : un tissu fatimide orné de caractères coufiques célébrant un vizir égyptien.

Pendant plus de huit siècles, ou de sept au moins après 1214, le suaire a fait la gloire de Cadouin. Pourtant, pendant une soixantaine d'années, de 1392 à 1456, la guerre de Cent Ans a failli priver Cadouin de sa précieuse relique au profit des Toulousains. Pour que l'affrontement entr'eux soit si rude il fallait bien qu'aucun doute n'existe à leurs yeux quant à la valeur du suaire.

Les Cisterciens ne se sont jamais voulus des intellectuels et des chercheurs à l'instar des clunisiens. Ils se voulaient d'abord fidèles au précepte de saint Benoît : « Ils ne seront vraiment moines que s'ils vivent du travail de leurs mains ». Ils seront agriculteurs, éleveurs, pêcheurs ou forestiers mais se préoccupèrent peu des spéculations de l'esprit.

Il n'est pas étonnant dès lors qu'ils n'aient exercé aucun esprit critique quant à l'authenticité du suaire même lorsque leur propre histoire était en jeu.

Il convient de dire que les Toulousains au XV^e siècle ne se montrèrent pas plus critiques. Leurs Capitouls, leur Parlement et leur Université ne furent effleurés par aucun doute.

Au terme de cet exposé, et sans préjuger des conclusions qui apparaîtront après l'étude du tissu par Brigitte et Gilles Delluc en 1983, il faut convenir que l'histoire du suaire de Cadouin présente tant d'erreurs et d'incohérences qu'il est impossible de conclure à son authenticité.

Il faut d'ailleurs admettre que l'existence de ce suaire n'a sans doute pas l'importance qu'on lui a attribué. Authentique il ne serait au mieux que la preuve de la mort de Jésus mais ce qui fonde notre foi c'est la Résurrection. c'est le message de Pâques : Jésus s'est fait voir vivant alors que tous l'avaient vu mort. L'importance de la Passion vient de la Résurrection. Voir le tombeau vide c'est un constat : cela n'explique rien. non plus la pierre qu'on a roulée ou les linges qu'on a pliés. Cela ne suffit pas pour

croire. Lorsque Marie-Madeleine voit cet homme près d'elle, elle ne le reconnaît pas, elle le prend pour le jardinier. Il faut qu'il dise son nom « Marie » pour qu'elle sache qui il est. Mais elle croit que c'est le Jésus d'avant la Passion et il est obligé de l'arrêter.

Un peu plus tard, sur la route d'Emmaüs, Cléophas et son compagnon ne reconnaîtront pas Jésus, eux non plus : il leur faut un signe, le pain rompu. Ce qui importe c'est qu'il se soit fait voir. Ce n'est pas le linge plié près du tombeau vide, ce n'était qu'un signe pour regarder plus loin, pour le voir Lui, vivant.

Marcel Berthier